

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 995****26 septembre 2003****SOMMAIRE**

<b>ACE Engineering S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .</b>	<b>47716</b>	<b>Fridge Finance Company S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47730</b>
<b>African Investment Company S.A., Strassen . . . . .</b>	<b>47748</b>	<b>Fridge Finance Company S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47730</b>
<b>Altair Facility Management S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47715</b>	<b>Fun &amp; Racing Company, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47738</b>
<b>Altair Sistemi Informatici S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47717</b>	<b>GIB International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47737</b>
<b>Aprilia Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47725</b>	<b>Glenelg Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47746</b>
<b>Ari International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47748</b>	<b>HDP S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47724</b>
<b>Artista International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47745</b>	<b>Ibfin Finance S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47749</b>
<b>Aryt Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47728</b>	<b>Immobilière Raiffeisen S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47749</b>
<b>Avior S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47723</b>	<b>International Food Trading S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47714</b>
<b>BBW S.A., Batibouwer, Heiderscheid . . . . .</b>	<b>47753</b>	<b>International Radio Networks Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47727</b>
<b>Black &amp; Decker Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47751</b>	<b>International Radio Networks Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47727</b>
<b>Black &amp; Decker Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47751</b>	<b>International Radio Networks Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47744</b>
<b>Camtech S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47716</b>	<b>Ippon Group, S.à r.l., Differdange . . . . .</b>	<b>47726</b>
<b>Carbone Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47724</b>	<b>Ippon Group, S.à r.l., Differdange . . . . .</b>	<b>47726</b>
<b>Charme Management S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47715</b>	<b>Island Sun Holdings S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47745</b>
<b>Coas Investment S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47747</b>	<b>K-Controlling S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47725</b>
<b>Cognition Holdings S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47744</b>	<b>Larigot Holding S.C.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47732</b>
<b>Constantin Lux, S.à r.l., Strassen . . . . .</b>	<b>47758</b>	<b>LB Software S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47726</b>
<b>Constantin Lux, S.à r.l., Strassen . . . . .</b>	<b>47758</b>	<b>Lotus Invest S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47724</b>
<b>Dental Société Civile, Luxembourg . . . . .</b>	<b>47744</b>	<b>Luxstream II S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47742</b>
<b>Dexa Invest S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47724</b>	<b>M.B.D.L. S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47759</b>
<b>Dimitri Finance S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47756</b>	<b>Maselux Services S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47715</b>
<b>Doman Invest S.A. . . . .</b>	<b>47751</b>	<b>MGPF S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47723</b>
<b>Doman Invest S.A. . . . .</b>	<b>47751</b>	<b>Mingus S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47728</b>
<b>Doman Invest S.A. . . . .</b>	<b>47752</b>	<b>MK Luxinvest S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47759</b>
<b>Doman Invest S.A. . . . .</b>	<b>47752</b>	<b>N1 Products S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47725</b>
<b>Doman Invest S.A. . . . .</b>	<b>47752</b>	<b>New Market Group S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47728</b>
<b>Eole S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47757</b>	<b>Nomex Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47758</b>
<b>Euro-Build S.A., Dudelange . . . . .</b>	<b>47756</b>	<b>Nosig S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47727</b>
<b>Euro-Land S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47742</b>	<b>Nosig S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47727</b>
<b>Euro-VL Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47736</b>	<b>NPW S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47737</b>
<b>European Moto Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47716</b>	<b>Onda International Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47746</b>
<b>European Souillac Consultancies S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47758</b>	<b>Orellana, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47750</b>
<b>Européenne de Finance S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47748</b>	<b>Orellana, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47750</b>
<b>FFP Soparfi S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47723</b>	<b>Orellana, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47750</b>
<b>Fintal Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47731</b>	<b>Overland Trust Corporation S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47737</b>
<b>Fintal Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47731</b>	<b>Overland Trust Corporation S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47737</b>
<b>Fire Door Investment S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47746</b>		
<b>Firs Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>47716</b>		

(La) Parfumerie Luxembourg S.A., Luxembourg .	47714	Société Générale Patrimoniale S.A., Luxembourg	47733
Penisola Estates, S.à r.l., Luxembourg .	47757	Société Générale Patrimoniale S.A., Luxembourg	47733
Porteur S.A., Luxembourg .	47741	Société Générale Patrimoniale S.A., Luxembourg	47733
Promo Europe, S.à r.l., Strassen .	47723	Société Générale Patrimoniale S.A., Luxembourg	47733
Property Services S.A.H., Luxembourg .	47730	Sovacom, S.à r.l., Bettembourg .	47740
Property Services S.A.H., Luxembourg .	47730	Sovacom, S.à r.l., Bettembourg .	47741
Property Services S.A.H., Luxembourg .	47730	Strategic Investment Holding Group S.A., Luxembourg	47760
Queensberry S.A., Luxembourg .	47715	Süd-Ost Finanz S.A., Luxembourg .	47725
Rapid International Holding S.A., Luxembourg .	47745	Texere International S.A., Luxembourg .	47731
Reno Holding S.A., Luxembourg .	47748	The Sub Club, S.à r.l., Luxembourg .	47758
RH Paris Holding S.A., Luxembourg .	47736	Thindioli S.A.H., Luxembourg .	47745
Sadim Holdings S.A., Luxembourg .	47732	TT Organisation S.A., Luxembourg .	47747
Saiturex Holding S.A. .	47728	UP International S.A., Luxembourg .	47733
Saiturex Holding S.A. .	47729	Verney S.A.H., Luxembourg .	47743
Saiturex Holding S.A. .	47729	Video Holdings S.A., Luxembourg .	47747
Samas Luxembourg S.A., Luxembourg .	47717	Video Holdings S.A., Luxembourg .	47747
Sanger International S.A., Luxembourg .	47742	Vino Select S.A., Strassen .	47739
Sanger International S.A., Luxembourg .	47744	Vino Select S.A., Strassen .	47740
Satisfactory S.A., Luxembourg .	47760	Wasserheim Anlage S.A., Luxembourg .	47750
Seafoods Marketing Agency S.A., Luxembourg .	47757	Wolff International S.A.H., Luxembourg .	47742
SKM S.A., Luxembourg .	47717	ZMC and Company S.A., Luxembourg .	47759
Société de Développement Agricole - Zeva S.A., Luxembourg .	47732		
Société Générale Patrimoniale S.A., Luxembourg .	47733		

**INTERNATIONAL FOOD TRADING S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2310 Luxembourg, 32, avenue Pasteur.

H. R. Luxemburg B 84.544.

*Beschlussfassung vom 5. August 2003*

Die Direktorenversammlung setzt sich wie folgt zusammen:

1. Herr Johann Zent, D-Igel
2. Herr Heiko H. Tausendfreund, D-Gründau

*Beschlussfassung*

Die Firma verlegt ihren Sitz von 8, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg nach 32, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.  
Zum Vermerk der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Zent / H. H. Tausendfreund.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05935. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053333.3/592/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**LA PARFUMERIE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 63.503.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05236. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053335.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**ALTAIR FACILITY MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 69.286.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05913. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053228.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**MASELUX SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 67.606.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05917. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053229.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**QUEENSBERRY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 67.420.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05912. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053230.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**CHARME MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 88.674.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05660, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2003.

Signature.

(053274.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**FIRS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 66.471.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05908. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053231.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**EUROPEAN MOTO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 54.745.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion des gérants*

Il résulte du procès-verbal de la réunion des gérants tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05966. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053232.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**CAMTECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 75.521.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05963. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053233.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**ACE ENGINEERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 54.061.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00071, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2003.

Signature.

(053304.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**SKM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 90.378.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:  
- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05960. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053234.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**ALTAIR SISTEMI INFORMATICI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 78.365.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:  
- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05958. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053235.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**SAMAS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 95.412.

**STATUTES**

In the year two thousand and three, on the nineteenth of August.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. SAMAS-GROEP N.V., a «Naamloze Vennootschap», existing under the law of the Netherlands, registered with the Amersfoort Chamber of Commerce under number 31036325, having its address at Baarnsche Dijk 10, 3741 LS Baarn, the Netherlands

2. SAMAS INTERNATIONAL B.V., a «Besloten Vennootschap», existing under the law of the Netherlands, registered with the Amersfoort Chamber of Commerce under number 31036503, having its address at Baarnsche Dijk 10, 3741 LS Baarn, the Netherlands

both companies here represented by Mr François Lerusse, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, by virtue of two proxies established on August 11, 2003.

Said proxies, signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing persons, acting in his hereabove stated capacities, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a «société anonyme», which the founding shareholders form between themselves:

**Title I.- Denomination, Registered Office, Object, Duration**

**Art. 1.** There is hereby established a société anonyme under the name of SAMAS LUXEMBOURG S.A. (hereafter referred to as the «Corporation»).

**Art. 2.** The registered office of the Corporation is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of directors. The Corporation may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 3.** The Corporation is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The object of the Corporation is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial and commercial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Corporation may loan or borrow in any form with or without security and proceed to the issuance of bonds which may be convertible.

#### **Title II.- Capital, Shares**

**Art. 5.** The corporate capital is set at thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) represented by twenty-four thousand eight hundred (24,800) shares of one Euro twenty-five Cents (EUR 1.25) each, fully paid up.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares may be created as registered or bearer shares at the option of the shareholder.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

The Corporation may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with the legal requirements.

#### **Title III.- Management**

**Art. 6.** The Corporation is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

**Art. 7.** The board of directors may elect from among its members a chairman.

The board of directors convenes upon call by the chairman if any or upon request of any two directors, as often as the interest of the Corporation so requires.

The meetings of the board of directors must obligatorily take place in Luxembourg.

The board of directors can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies.

Any decisions taken by the board of director shall require a simple majority including at least the favourable vote of one category A director in case the board of directors of the Corporation is composed of A and B directors.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings.

Any and all directors may participate in any meeting of the board of directors via representation by another director, by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Nevertheless, any decision to be taken with respect to loans, financing or refinancing may only be taken in a board meeting where all of the directors are present or represented in Luxembourg.

**Art. 8.** The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

**Art. 9.** The Corporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of two directors, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

Should the Corporation be administrated by directors of category A and category B, the Corporation will be validly bound by the joint signature of a category A director and a category B director.

**Art. 10.** The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

In case of plurality of managing directors, the Corporation will validly be committed by the joint signature of any two managing directors.

It is understood that the daily management is limited to acts of administration only and thus, any commitment to transactions, agreements or whatsoever acts which may bind the Corporation to third parties for longer than one year and/or carry a value exceeding ten thousand Euros (EUR 10,000.-) shall require the prior approval of the board of directors.

The board of directors may also commit the management of all the affairs of the Corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 11.** Any litigation involving the Corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Corporation by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

#### Title IV.- Supervision

**Art. 12.** The Corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

#### Title V.- General meeting

**Art. 13.** The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the first Monday of September at 2.00 p.m. (Luxembourg time). If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

#### Title VI.- Accounting Year, Allocation of profits

**Art. 14.** The accounting year of the Corporation shall begin on the first of April and shall terminate on the thirty-first of March of each year.

**Art. 15.** After deduction of any and all of the expenses of the Corporation and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Corporation. On the net profit, five per cent (5.00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent (10.00%) of the capital of the Corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

The balance is at the disposal of the general meeting.

#### Title VII.- Dissolution, Liquidation

**Art. 16.** The Corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders, which will specify their powers and fix their remuneration.

#### Title VIII.- General provisions

**Art. 17.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

##### *Transitory provisions*

1. The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Corporation and shall terminate on the thirty-first of March 2004

2. The first annual meeting of the shareholders shall be held in 2004.

##### *Subscription*

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

1. SAMAS-GROEP N.V., prenamed .....	24,799 shares
2. SAMAS INTERNATIONAL B.V., prenamed .....	1 share
Total: .....	24,800 shares

All the shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of thirty-one thousand Euros (EUR 31.000,-) is now available to the Corporation, evidence thereof having been given to the notary.

##### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

##### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remuneration or expenses, in any form whatsoever, which the Corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately two thousand five hundred Euros (EUR 2,500.-).

##### *Extraordinary general meeting*

The abovenamed persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The Corporation is administrated by three directors.

2. The following person is appointed as category A director:

\* Mr Guido Schlösser, director, born in Dortmund (Germany) on the 15th of September 1963, with professional address at 10, Baarnsche Dijk, 3741 LS Baarn, the Netherlands.

3. The following persons are appointed as category B directors:

\* Mr Paul Van Baarle, employee, born in Rotterdam (the Netherlands) on the 15th of September 1958, with professional address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

\* Mr Patrick Leonardus Cornelis Van Denzen, employee, born in Geleen (the Netherlands) on the 28th of February 1971 with professional address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

4. The following persons are appointed as managing directors:

\* Mr Paul Van Baarle, prenamed.

\* Mr Patrick Leonardus Cornelis Van Denzen, prenamed.

5. PricewaterhouseCoopers, with registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, is appointed as statutory auditor.

6. The terms of office of the directors, managing directors and statutory auditor will expire after the annual meeting of shareholders to be held in 2009 for the approval of the annual accounts.

7. The registered office of the Corporation is established at 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The undersigned notary who knows English states that on request of the persons appearing, the present deed is worded in English followed by a French version; in case of discrepancies between the English and the French text, only the English version will be binding amongst parties.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, the same signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le dix-neuf août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. SAMAS-GROEP N.V., une «Naamloze Vennootschap», régie par le droit des Pays-Bas, enregistrée à la Chambre de Commerce de Amersfoort sous le numéro 31036325, ayant son siège social à Baarnsche Dijk 10, 3741 LS Baarn, Pays-Bas

2. SAMAS INTERNATIONAL B.V., une «Besloten Vennootschap», régie par le droit des Pays-Bas, enregistrée à la Chambre de Commerce de Amersfoort sous le numéro 31036503, ayant son siège social à Baarnsche Dijk 10, 3741 LS Baarn, Pays-Bas,

toutes deux ici représentées par M. François Lerusse, employé, avec adresse professionnelle au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, en vertu de deux procurations sous seing privé établies le 11 août 2003.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant es dites qualités a requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les parties déclarent constituer entre eux et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup>: Dénomination, Siège social, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SAMAS LUXEMBOURG S.A. (ci-après la «Société»).

**Art. 2.** Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du conseil d'administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et commerciale et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société pourra prêter, emprunter avec ou sans garantie et émettre des obligations qui pourront être convertibles.

#### **Titre II.- Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille Euro (EUR 31.000,-) représenté par vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions d'une valeur nominale d'un Euro vingt-cinq Centime (EUR 1,25) chacune, libérées intégralement.

Les actions de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

#### **Titre III.- Administration**

**Art. 6.** La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.



**Art. 7.** Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président s'il y en a un ou sur convocation de deux administrateurs, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Le conseil d'administration se réunira obligatoirement à Luxembourg.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et adopter des décisions qu'à la condition que la majorité de ses membres soit présente ou valablement représentée par procuration.

Toute décision du conseil d'administration requiert la majorité simple comprenant au moins le vote favorable d'un administrateur de catégorie A si le conseil d'administration est composé d'administrateurs de catégorie A et de catégorie B.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par représentation par un autre administrateur, par conférence call, par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Néanmoins, toute décision devant être adoptée dans le cadre des conventions de prêt, de financement et de refinancement ne pourra l'être que par le conseil d'administration réunissant au Luxembourg tous les administrateurs, présents ou représentés.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Si la société est administrée par des administrateurs de catégorie A et des administrateurs de catégorie B, elle sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

En cas de pluralité d'administrateurs-délégués, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs-délégués.

Il est entendu que la gestion journalière de la Société est limitée aux seuls actes d'administration, et donc, tout engagement dans le cadre de transactions, tout accord ou de manière générale n'importe quel acte susceptible d'engager la Société vis à vis de tiers pour une période supérieure à un an et/ou portant sur un montant supérieure à dix mille Euro (EUR 10.000,-) devra recevoir l'accord préalable du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

#### **Titre IV.- Surveillance**

**Art. 12.** La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

#### **Titre V.- Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit à Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi de Septembre à 14.00 heures (heure de Luxembourg). Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

#### **Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le premier avril et finit le trente et un mars de chaque année.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. Le conseil d'administration peut décider d'attribuer des dividendes intermédiaires en conformité avec les dispositions légales.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### Titre VIII.- Disposition générale

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un mars 2004.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004.

#### *Souscription*

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. SAMAS-GROEP N.V., prénommée .....	24.799 actions
2. SAMAS INTERNATIONAL B.V., prénommée .....	1 action
Total: .....	24.800 actions

Toutes les actions ont été libérées intégralement par paiement en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euro (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ deux mille cinq cents Euro (EUR 2.500,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. La Société est administrée par trois administrateurs.
2. Est nommé administrateur de catégorie A:
  - \* M. Guido Schlösser, administrateur de sociétés, né à Dortmund (Allemagne) le 15 septembre 1963, ayant son adresse professionnelle au 10, Baarnsche Dijk, 3741 LS Baarn, Pays-Bas.
3. Sont nommés administrateurs de catégorie B:
  - \* M. Paul Van Baarle, employé, né à Rotterdam (Pays-Bas) le 15 septembre 1958, ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
  - \* M. Patrick Leonardus Cornelis Van Denzen, employé, né à Geleen (Pays-Bas) le 28 février 1971, ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
4. Sont nommés administrateurs-délégués:
  - \* M. Paul Van Baarle, prénommé.
  - \* M. Patrick Leonardus Cornelis Van Denzen, prénommé.
5. PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes.
6. Le mandat des administrateurs, administrateurs délégués et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire 2009 approuvant les comptes annuels.
7. Le siège social de la Société est établi à 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise seule fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. Lerusse, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, vol. 140S, fol. 27, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 28 août 2003. J. Elvinger.

(053077.3/211/323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2003.

**FFP SOPARFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 89.480.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05954. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053236.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**MGPF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 90.379.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05951. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053237.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**AVIOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 89.219.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05950. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053240.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**PROMO EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 29.805.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AI00146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(054003.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**LOTUS INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 89.031.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05948. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053241.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**DEXA INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 88.936.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05947. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053242.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**HDP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 87.975.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05944. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053243.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**CARBONE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 68.218.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AI000546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliaire*

Signatures

(054007.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**N1 PRODUCTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 87.850.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05942. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053244.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**K-CONTROLLING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 87.560.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05941. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053245.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**APRILIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 85.634.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05940. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053246.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**SÜD-OST FINANZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 58.984.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliaire*

*Signatures*

(054002.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**LB SOFTWARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 85.270.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05939. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053247.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**IPPON GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. INVESTIMMO, S.à r.l.).**

Siège social: L-4687 Differdange, 92, rue Woïwer.  
R. C. Luxembourg B 38.085.

L'an deux mille trois, le trente juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Paul Leinders, gérant de société, né à Bree (Belgique) le 3 juillet 1973, demeurant à L-4687 Differdange, 92, rue Woïwer,

lequel a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'il est le seul et unique associé de la société IPPON GROUP, S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée sous la dénomination de INVESTIMMO, S.à r.l., suivant acte notarié du 12 septembre 1991, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 108 du 27 mars 1992, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 19 décembre 2000, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 672 du 24 août 2001.

- Qu'il a pris la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'associé unique décide de changer le siège social de la société de L-8077 Bertrange, 36, rue de Luxembourg, à L-4687 Differdange, 92, rue Woïwer et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts comme suit:

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Differdange. Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés à prendre conformément aux dispositions de l'article 9 (2) des statuts.»

Plus rien n'étant prévu à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ trois cents euros (300,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Leinders, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, vol. 140S, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

G. Lecuit.

(052648.3/220/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2003.

---

**IPPON GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4687 Differdange, 92, rue Woïwer.  
R. C. Luxembourg B 38.085.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

G. Lecuit.

(052650.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2003.

---

**NOSIG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 74.668.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2003.

Signature.

(053249.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**NOSIG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 74.668.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 14 août 2003 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver la date de la tenue de l'assemblée nonobstant les dispositions statutaires;
- l'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2002;
- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002;

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

SHAPBURG LIMITED,  
QUENON INVESTMENTS LIMITED,  
LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED

jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2003;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, THEMIS AUDIT LIMITED, jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 26 août 2003.

*Pour NOSIG S.A.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05192. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053266.3/1005/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**INTERNATIONAL RADIO NETWORKS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 75.960.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05206, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(053305.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**INTERNATIONAL RADIO NETWORKS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 75.960.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(053311.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**NEW MARKET GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 85.021.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05937. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053250.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**MINGUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 83.700.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05934. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053251.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**ARYT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 44.601.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05932. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053252.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**SAITUREX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 61.787.

*Extrait de l'acte de résiliation du contrat de domiciliation de la société*

Le contrat de domiciliation conclu le 7 septembre 2000 entre SAITUREX HOLDING S.A. (la société) et CITCO (LUXEMBOURG) S.A. a été résilié le 18 août 2003.

Fait à Luxembourg, le 18 août 2003.

*L'Agent Domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05180. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(054009.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---



**SAITUREX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 61.787.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
 qui s'est tenue extraordinairement le 18 août 2003*

Aucun actionnaire ne s'est présenté ou fait représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de SAITUREX HOLDING S.A. («la société»), pour discuter et voter les points suivants portés à l'ordre du jour:

- accepter la démission de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en tant qu'Administrateur;
- donner décharge à l'Administrateur;
- nommer un nouvel Administrateur;
- accepter la démission de LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED, ayant son siège social à Wickhams Cay, Road Town Tortola, les Iles Vierges Britanniques, en tant que Commissaire aux Comptes;
- donner décharge au Commissaire aux Comptes;
- nommer un nouveau Commissaire aux Comptes;
- accepter la démission de CITCO (LUXEMBOURG) S.A. ayant son siège social au 9, rue Schiller, 2519 Luxembourg, en tant qu'agent domiciliataire.
- transférer le siège social de la société;
- divers.

En conséquence, l'Assemblée n'a pu valablement être constituée.

Luxembourg, le 18 août 2003.

*Agent Domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05181. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053985.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**SAITUREX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 61.787.

—  
 Suite à son courrier du 29 avril 2003 dernier où LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED informait de sa volonté de démissionner de sa fonction de Commissaire aux Comptes de SAITUREX HOLDING S.A., qui prendrait effet au jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, une Assemblée a été convoquée extraordinairement ce jour en vue de l'acceptation de sa démission et de la nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes.

Aucun actionnaire ne s'est présenté. Aussi, elle informe que sa démission prend effet ce jour, le 18 août 2003.

Luxembourg, le 18 août 2003.

LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED

J. Correia / S. Canova

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05183. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053989.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**SAITUREX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 61.787.

—  
 Suite à son courrier du 29 avril 2003 dernier où LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. informait de sa volonté de démissionner de sa fonction d'Administrateur de SAITUREX HOLDING S.A., qui prendrait effet au jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, une Assemblée a été convoquée extraordinairement ce jour en vue de l'acceptation de sa démission et de la nomination d'un nouvel Administrateur.

Aucun actionnaire ne s'est présenté. Aussi, elle informe que sa démission prend effet ce jour, le 18 août 2003.

Luxembourg, le 18 août 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

J. Correia / S. Canova

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05186. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053991.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**FRIDGE FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 70.970.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05620, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053255.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**FRIDGE FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 70.970.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05621, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053257.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**PROPERTY SERVICES S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 35.016.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05625, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

Signature.

(053262.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**PROPERTY SERVICES S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 35.016.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05624, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

Signature.

(053261.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**PROPERTY SERVICES S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 35.016.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05623, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

Signature.

(053259.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**PROPERTY SERVICES S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 35.016.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

Signature.

(053258.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**FINTAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 74.746.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2003.

Signature.

(053270.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**FINTAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 74.746.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 14 août 2003 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire nonobstant les dispositions statutaires;

- l'assemblée a décidé d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 2002 comme suit:

Résultats reportés au 31 décembre 2002 .....	- 549.083,87 EUR
--	------------------

Résultat de l'exercice 2002.....	- 183.795,35 EUR
----------------------------------	------------------

Solde à reporter .....	- 732.879,22 EUR
------------------------	------------------

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

SHAPBURG LIMITED

QUENON INVESTMENTS LIMITED

LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED

ainsi qu'au commissaire aux comptes THEMIS AUDIT LIMITED pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002;

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2003;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour FINTAL HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05196. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053273.3/1005/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**TEXERE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 66.062.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 1<sup>er</sup> août 2003 que:

- Les administrateurs prennent acte de la démission avec effet au 31 juillet 2003 de M. Rui Fernandes Da Costa, employé privé, né le 2 mai 1974, à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, demeurant à L-7321 Steinsel, 4, rue des Fraises, en tant qu'administrateur de la société;

- Les administrateurs décident à l'unanimité de coopter avec effet immédiat TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., société anonyme, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.029, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, en remplacement de l'administrateur démissionnaire. TMF SECRETARIAL SERVICES S.A. achèvera le mandat de son prédécesseur et sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2003.

Pour avis conforme

A. Kirchner

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02180. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053301.3/805/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**SADIM HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 77.041.

## EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2003 a décidé de nommer les nouveaux administrateurs suivants:  
 Monsieur Antoine Hientgen, économiste, Luxembourg;  
 Madame Danielle Schroeder, directeur de sociétés, Luxembourg;  
 Mademoiselle Marie-Thérèse Lambert, employée privée, Luxembourg  
 pour une période se terminant à l'issue de l'assemblée générale de 2004 en remplacement des administrateurs démissionnaires:

Madame Silvia Wirz, Monsieur Kurt Oesch et Dr. Patrick K. Oesch.

FIDEX-AUDIT, S.à r.l., Luxembourg, est nommée nouveau commissaire aux comptes pour une période se terminant à l'issue de l'assemblée générale de 2004 en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire PricewaterhouseCoopers, Halandri, Greece.

Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

*Pour SADIM HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding*

*SOFINEX S.A., Société Anonyme*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00205. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053271.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE - ZEVA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 83.674.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 décembre 2002 que:

CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée ayant son siège social au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes, en remplacement de CERTIFICA S.A., ayant son siège social à CH-Lugano, démissionnaire. Pleine et entière décharge est accordée au commissaire démissionnaire.

CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. reprendra le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 28 août 2003.

*Pour publication*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00070. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053300.3/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**LARIGOT HOLDING S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 85.082.

## EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 4 juillet 2003 a renouvelé les mandats du conseil de surveillance de Messieurs Riccardo Rizzi et Fabio N. La Rosa pour un terme d'un an. En outre, l'assemblée a pris acte de la démission de Messieurs Michele Romerio et Pietro Carenza et a décidé de nommer en leur remplacement Monsieur Vincent Thill, né à Arlon (Belgique) le 4 mars 1971, domicilié professionnellement au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2004.

Le siège social de la société a été transféré au 9, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

*Pour extrait conforme*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02118. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(054005.3/693/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**SOCIETE GENERALE PATRIMONIALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 60.134.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00073, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053306.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**SOCIETE GENERALE PATRIMONIALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 60.134.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00075, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053308.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**SOCIETE GENERALE PATRIMONIALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 60.134.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053310.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**SOCIETE GENERALE PATRIMONIALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 60.134.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00080, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053312.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**UP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 95.345.

## STATUTS

L'an deux mille trois, le sept août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1) Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette, le 2 décembre 1943, demeurant professionnellement à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

2) La société anonyme UNDERCARRIAGE PARTICIPATION S.A., ayant son siège social à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 71.486),

ici représentée par Monsieur Jean Hoffmann, préqualifié, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes en vertu d'un mandat donné par le conseil d'administration de la société UNDERCARRIAGE PARTICIPATION S.A., tenu par voie circulaire, et dont une copie certifiée conforme et paraphée ne varietur par les parties comparaisant et par le notaire soussigné sera annexée au présent acte pour être déposée auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de UP INTERNATIONAL S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à un million d'euros (EUR 1.000.000,-).

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 7 août 2003 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du conseil d'administration en vue de la souscription;

- à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;

- de déterminer les conditions de souscription et de libération;

- de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;

- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution;

- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin;

- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

**Art. 5.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé

par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 1<sup>er</sup> avril à 11.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 13.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2003.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2004.

#### *Souscription et Libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- Monsieur Jean Hoffmann, préqualifié, une action . . . . .	1
2.- La société anonyme UNDERCARRIAGE PARTICIPATION S.A., prédésignée, trois mille quatre-vingt-dix-neuf actions. . . . .	3.099
Total: trois mille cent actions . . . . .	3.100

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de mille trois cents euros.

#### *Assemblée constitutive*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à cinq et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Antonio Ventura, fiscaliste, né à Monteggio, (Suisse), le 24 février 1962, demeurant professionnellement à CH-6900 Lugano, Viale Carlo Cattaneo 6, (Suisse);

b) Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette, le 2 décembre 1943, demeurant professionnellement à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau;

c) Monsieur Marc Koeune, économiste, né à Luxembourg, le 4 octobre 1969, demeurant professionnellement à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau;

d) Madame Andrea Dany, employée privée, née à Trèves, (Allemagne), le 14 août 1973, demeurant professionnellement à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau;

e) Madame Nicole Thommes, employée privée, née à Arlon, (Belgique), le 28 octobre 1961, demeurant professionnellement à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social à L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché aux Herbes, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 79.327).

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

5) Le siège de la société est fixé à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Hoffmann, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 août 2003, vol. 524, fol. 34, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 25 août 2003.

J. Seckler.

(052031.3/231/159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

---

### **RH PARIS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 58.319.

#### *Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

*Un mandataire*

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05246. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053307.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

### **EURO-VL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 90.050.

#### *Résolution circulaire du conseil d'administration*

Ce jour, 3 juillet 2003, les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les résolutions suivantes:

##### *1. Cooptation de Monsieur Albert Le Dirac'h*

Conformément aux prescriptions de l'article 51 § 4 de la loi du 10 août 1915, et en application de l'article 6 § 3 des statuts du 29 novembre 2002, les Administrateurs restants élisent à l'unanimité, sous réserve de l'acceptation par la CSSF, Monsieur Albert Le Dirac'h pour remplir provisoirement, jusqu'à la prochaine Assemblée des actionnaires, les fonctions attachées au poste d'Administrateur devenu vacant suite à la démission de Monsieur Vincent Decalf en date du 2 juillet 2003.

##### *2. Dispositions diverses*

La présente disposition entrera en vigueur à compter de ce jour.

La prochaine Assemblée des actionnaires ratifiera la cooptation de Monsieur Albert Le Dirac'h.

La prochaine Assemblée Générale Annuelle des actionnaires donnera quitus à Messieurs Decalf et Le Dirac'h pour l'accomplissement de leurs mandats au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Fait ce jour.

S. Jacqueline

*Président du Conseil d'Administration*

B. Prigent / A. Gateau / D. Lefevre / M. Becker

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05642. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053398.3/045/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---



**GIB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 61.588.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05245. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053309.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**NPW S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 62.599.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(053313.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**OVERLAND TRUST CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 41.282.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
qui s'est tenue le 27 août 2003*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de OVERLAND TRUST CORPORATION S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2001;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;
- d'allouer la perte de l'exercice de EUR 22.374,50 dans le compte perte à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées durant l'exercice social clôturant au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 27 août 2003.

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED

*Administrateur-Délégué*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05476. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(054008.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**OVERLAND TRUST CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 41.282.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signature

(053977.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**FUN & RACING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2133 Luxembourg, 86, rue Nic. Martha.

R. C. Luxembourg B 95.377.

## STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Fernando Borsano, employé privé, demeurant à L-7790 Colmar-Berg, 37, avenue Gordon Smith.

2.- Monsieur Claude Dumong, employé privé, demeurant à L-2133 Luxembourg, 86, rue Nic. Martha.

3.- Monsieur Pierre Goergen, employé privé, demeurant à L-8551 Noerdange, 4, Scheiweswies.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux, à savoir:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet la location Indoor Karting Electrique avec l'achat des articles de la branche.

Elle pourra faire toutes les opérations mobilières et immobilières, financières et autres se rapportant directement ou indirectement à son objet.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de FUN & RACING COMPANY, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille six cents euros (EUR 12.600,-) divisé en cent vingt-six (126) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune.

**Art. 7.** Les cent vingt-six parts sociales sont souscrites en espèces comme suit:

1.- Monsieur Fernando Borsano, prèdit, quarante-deux parts sociales .....	42 parts
2.- Monsieur Claude Dumong, prèdit, quarante-deux parts sociales .....	42 parts
3.- Monsieur Pierre Goergen, prèdit, quarante-deux parts sociales .....	42 parts

Total: cent vingt-six parts sociales .....

126 parts

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de douze mille six cents euros (EUR 12.600,-) est dès-à-présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

**Art. 8.** Les parts sociales ne peuvent être cédées à un non-associé qu'avec le consentement des co-associés. Elles ne peuvent être cédées à un non-associé pour cause de mort, que moyennant l'agrément de tous les associés survivants.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui en fixe les pouvoirs et les rémunérations.

**Art. 11.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année. Exceptionnellement le premier exercice commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre deux mille trois.

**Art. 12.** Chaque année le trente et un décembre les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Le produit de la société, constaté dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissement et charges constitue le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

**Art. 13.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

## Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunération et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution à environ neuf cents euros (EUR 900,-).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Fernando Borsano, prèdit.

2.- Sont nommés gérants administratifs de la société pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Claude Dumong, prèdit;

b) Monsieur Pierre Goergen, prèdit.

3.- La société est valablement engagée par les signatures conjointes du gérant technique et de l'un des gérants administratifs.

4.- Le siège social est établi à L-2133 Luxembourg, 86, rue Nic. Martha.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Borsano, C. Dumong, P. Goergen, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 juillet 2003, vol. 890, fol. 40, case 7. – Reçu 126 euros.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 août 2003.

A. Biel.

(052313.3/203/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2003.

**VINO SELECT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 89.565.

L'an deux mille trois, le trente juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VINO SELECT S.A., avec siège social à Strassen, constituée suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Hesperange, du 4 juillet 1997, publié au Mémorial Recueil C numéro 595 du 29 octobre 1997 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Hesperange, en date du 27 août 2002, publié au Mémorial, Recueil C numéro 1662 du 20 novembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean Naveaux, conseil économique, demeurant à Latour (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à Nothomb (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Nicolas Francart, employé privé, demeurant à B-3090 Overijse.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

A rajouter dans l'objet social:

L'achat et la vente de l'eau, de la limonade, coca, jus, tabacs, cigares et cigarettes.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 4 des statuts comme suit:

«**Art. 4. 1<sup>er</sup> alinéa.** La société a pour objet l'import-export et le négoce sans manipulation de vins, spiritueux et accessoires ainsi que l'achat et la vente d'eau, de limonade, de coca, de jus, de tabacs, de cigares et de cigarettes.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Naveaux, B. Tassigny, N. Francart, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, vol. 140S, fol. 12, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

G. Lecuit.

(052652.3/220/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2003.

**VINO SELECT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 89.565.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

G. Lecuit.

(052653.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2003.

**SOVACOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Wolser Nord.

R. C. Luxembourg B 59.961.

L'an deux mille trois, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. JEAN LAMESCH EXPLOITATION S.A., en abrégé LAMESCH EXPLOITATION S.A., société anonyme, avec siège social à Bettembourg, Zone Industrielle Wolser Nord, R.C.S. Luxembourg B 23.555, détentrice de 99 parts sociales,

ici représentée par deux de ses administrateurs, Monsieur Jacques Lonnew, administrateur de société, demeurant professionnellement à Bettembourg et Monsieur Etienne Marot, administrateur de société, demeurant professionnellement à Bettembourg.

2. A. ENSCH-HERZIG, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar, R.C.S. Luxembourg B 13.119, détentrice de 1 part sociale,

ici représentée par son gérant unique, Monsieur Etienne Marot, prénommé.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'ils sont les seuls associés actuels de la société à responsabilité limitée SOVACOM, S.à r.l., avec siège social à Bettembourg, constituée suivant acte notarié, en date du 1<sup>er</sup> juillet 1997, publié au Mémorial, Recueil C numéro 562 du 14 octobre 1997;

- Qu'aux termes de cinq cessions de parts sous seing privé, intervenues à plusieurs reprises, lesquelles resteront, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles, il a été cédé:

a) en date du 27 octobre 1998, par HUBERT HÄUSLE, GmbH & Co KG, société de droit autrichien, avec siège social à Lustenau (Autriche), Königswiese, 49 parts sociales à LOBBE N.V., ayant son siège social à B-3560 Lummen, Lindensveld, 16;

b) en date du 19 janvier 2001, par LOBBE N.V., préqualifiée, 39 parts sociales à JEAN LAMESCH EXPLOITATION S.A., en abrégé LAMESCH EXPLOITATION S.A., préqualifiée;

c) en date du 19 janvier 2001, par LOBBE N.V., préqualifiée, 10 parts sociales à ENTREPRISE DE TRANSPORT ET DE COMPACTAGE JEAN LAMESCH, en abrégé JEAN LAMESCH S.A., ayant son siège social à B-6740 Etalle, Zoning le Magenot;

d) en date du 28 mai 2002, ENTREPRISE DE TRANSPORT ET DE COMPACTAGE JEAN LAMESCH, en abrégé JEAN LAMESCH S.A., préqualifiée, 10 parts sociales à JEAN LAMESCH EXPLOITATION S.A., en abrégé LAMESCH EXPLOITATION S.A., préqualifiée;

e) en date du 31 mai 2002, JEAN LAMESCH EXPLOITATION S.A., en abrégé LAMESCH EXPLOITATION S.A., préqualifiée, 1 part sociale à A. ENSCH-HERZIG, société à responsabilité limitée.

- Que les cessionnaires sont devenus propriétaires des parts cédées et ont été subrogés dans tous les droits et obligations des anciens associés attachés aux parts cédées à partir desdites cessions.

*Assemblée générale extraordinaire*

Ensuite, les comparants, représentés comme dit ci-avant, ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident d'accepter lesdites cessions de parts.

*Deuxième résolution*

Les associés décident de modifier l'article 11 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 11.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité du capital. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

Le ou les gérants ont le droit, mais seulement collectivement et à l'unanimité, de déléguer partie de leurs pouvoirs à des fondés de pouvoirs ou à des directeurs.

Le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.»

*Troisième résolution*

Les associés constatent la conversion de la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

*Quatrième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, les associés décident de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 12.394,68 représenté par 100 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 123,9468 chacune.»

*Cinquième résolution*

Les associés décident d'accepter la démission de Monsieur Alain Jacob de son mandat de gérant de la société et lui accordent pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce jour.

Monsieur Jacques Lonneux est donc le gérant unique de la société.

Monsieur Jacques Lonneux, en sa qualité de gérant unique, déclare accepter lesdites cessions de parts au nom et pour compte de la société et dispenser les cédants de les faire notifier à la société, le tout conformément à l'article 1690 du Code Civil.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Lonneux, E. Marot, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, vol. 18CS, fol. 28, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

*G. Lecuit.*

(052654.3/220/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2003.

**SOVACOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Wolser Nord.

R. C. Luxembourg B 59.961.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

*G. Lecuit.*

(052655.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2003.

**PORTEUR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 36.460.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05950, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2003.

PORTEUR S.A.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(053314.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**SANGER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 56.521.

## EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire du 9 juillet 2002 a décidé de renouveler les mandats des administrateurs:

- Madame Danielle Schroeder, directeur de sociétés, Luxembourg;
- Monsieur Antoine Hientgen, économiste, Luxembourg;
- Monsieur Georges Muhlenhoff, directeur de société, Saint Mandé, France

pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2008 approuvant les comptes de 2007.

Le mandat du commissaire aux comptes FIDEX-AUDIT, S.à r.l., Luxembourg est renouvelé pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2008 approuvant les comptes de 2007.

Pour SANGER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00204. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053275.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**EURO-LAND, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 22.222.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH06051, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053276.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**WOLFF INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 30.804.

Le bilan au 31 mai 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00208, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WOLFF INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme Holding

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

(053277.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**LUXSTREAM II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Luxembourg, 3, rue Thomas Edison.  
R. C. Luxembourg B 88.321.

L'an deux mille trois, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUXSTREAM II S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Hesperange, en date du 27 juin 2002, publié au Mémorial Recueil C numéro 1391 du 25 septembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Werner Lizen, administrateur de sociétés, demeurant à E. Opdebeecklaan 66, 3140 Keerbergen (Belgique),

qui désigne comme secrétaire et scrutateur Monsieur Hubertus Goessens, administrateur de sociétés, demeurant à Sikkelhegge 3, 6225 KN Maastricht (Pays-Bas).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubertus Goessens, administrateur de sociétés, demeurant à Sikkelhegge 3, 6225 KN Maastricht (Pays-Bas).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Transfert du siège social de la société de L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo à L-1445 Luxembourg, 3, rue Thomas Edison.

2) Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et décharge.

3) Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

4) Acceptation de la démission de INSINGER TRUST LUXEMBOURG S.A. de son mandat d'administrateur et décharge.

5) Nomination d'un nouvel administrateur.

6) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo à L-1445 Luxembourg, 3, rue Thomas Edison.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes, EQUITY TRUST LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo et lui accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce jour.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de nommer un nouveau commissaire aux comptes qui continuera le mandat du commissaire démissionnaire, donc jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2007:

Monsieur Jean Reuter, expert-comptable, né à Luxembourg, le 17 juillet 1941, demeurant à L-1445 Luxembourg, 3, rue Thomas Edison.

*Quatrième résolution*

L'assemblée accepte la démission de INSINGER TRUST LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo de son mandat d'administrateur et lui accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce jour.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de nommer un nouvel administrateur qui continuera le mandat du commissaire démissionnaire, donc jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2007:

MAMMOT bvba, ayant son siège social à Leuvensesteenweg 369, bus 4, B-1932 Zaventem, inscrite au registre de commerce de Bruxelles sous le numéro 652.606.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: W. Lizen, H. Goessens, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, vol. 18CS, fol. 33, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

G. Lecuit.

(052700.3/220/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2003.

**VERNEY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 38.507.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH06047, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053281.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**DENTAL SOCIETE CIVILE, Société Civile.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

Conformément à une décision prise en date du 11 août 2003 par le gérant unique de la société émarginée, il a été décidé de rayer Monsieur Raphael Scherer, demeurant au 12, In der Wolfshecke, D-64653 Lorsch, comme associé.

Luxembourg, le 27 août 2003.

*Pour DENTAL SOCIETE CIVILE*

ETUDE BONN SCHMITT STEICHEN

A. Steichen

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05761. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053278.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**COGNITION HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 74.796.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour COGNITION HOLDINGS S.A., Société Anonyme*

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

(053279.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**INTERNATIONAL RADIO NETWORKS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 75.960.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2003*

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000, au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Lex Benoy, demeurant au 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

- L'Assemblée décide à l'unanimité de ne pas dissoudre la société.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05204. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053280.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**SANGER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 56.521.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SANGER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme*

Signature

(053282.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---



**RAPID INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 64.002.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 1<sup>er</sup> août 2003 que:

- Les administrateurs prennent acte de la démission avec effet au 31 juillet 2003 de M. Rui Fernandes Da Costa, employé privé, né le 2 mai 1974, à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, demeurant à L-7321 Steinsel, au 4, rue des Fraises, en tant qu'administrateur de la société;

- Les administrateurs décident à l'unanimité de coopter avec effet immédiat en remplacement de l'administrateur démissionnaire TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.993, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. TMF CORPORATE SERVICES S.A. achèvera le mandat de son prédécesseur et sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2003.

Pour avis conforme

M. Kohl

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02183. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053283.3/805/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**ISLAND SUN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 81.511.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ISLAND SUN HOLDINGS S.A., Société Anonyme*

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

(053284.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**THINDIOLI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 49.820.

Le bilan et l'annexe au 30 novembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH06043, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053285.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**ARTISTA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 89.778.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05213. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053286.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**FIRE DOOR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 71.950.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 1<sup>er</sup> août 2003 que:

- Les administrateurs prennent acte de la démission avec effet au 31 juillet 2003 de M. Rui Fernandes Da Costa, employé privé, né le 2 mai 1974, à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, demeurant à L-7321 Steinsel, 4, rue des Fraises, en tant qu'administrateur de la société;

- Les administrateurs décident à l'unanimité de coopter avec effet immédiat TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.993, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, en remplacement de l'administrateur démissionnaire. TMF CORPORATE SERVICES S.A. achèvera le mandat de son prédécesseur et sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2003.

Pour avis conforme

A. Kirchner

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02202. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053287.3/805/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**GLENELG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 11.500,- USD.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 82.400.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil de Gérance de la société en date du 30 mai 2003 que le siège social est transféré du 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2003.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH06076. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053317.3/1005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**ONDA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 61.126.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 27 août 2003*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Franzina Federico de sa fonction de Président du Conseil d'Administration, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouveau Président du Conseil d'Administration, avec effet au 27 août 2003, Monsieur Cavalli Ferdinando, demeurant au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

*Pour ONDA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

**SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE**

Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00258. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053325.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**TT ORGANISATION S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 53.016.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:  
- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05243. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053318.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**COAS INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 54.149.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH5260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Le domiciliataire*

Signatures

(053321.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**VIDEO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 26.391.

—  
Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2003.

*Pour HOOGEWERF & CIE*

*Agent domiciliataire*

Signature

(053323.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**VIDEO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 26.391.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue au siège de la société le 29 août 2003 que:  
- La démission de la société AVONDALE NOMINEES LIMITED en tant qu'administrateur de la société a été acceptée.  
- La nomination de la société ARDAVON HOLDINGS LIMITED, avec siège social à Pasea Estate, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, numéro de registre à Tortola 445031 en tant qu'administrateur de la société a été accepté en remplacement de l'administrateur démissionnaire. Celle-ci reprendra le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 29 août 2003.

*Pour extrait conforme*

*Pour HOOGEWERF & CIE*

*Agent domiciliataire*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00186. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053315.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**EUROPEENNE DE FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 47.537.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05242. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053322.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**RENO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 72.857.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00184, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2003.

*Pour HOOGEWERF & CIE*

*Agent domiciliataire*

Signature

(053324.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**ARI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 60.989.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 26 août 2003*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Franzina Federico de sa fonction de Président du Conseil d'Administration, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouveau Président du Conseil d'Administration, avec effet au 26 août 2003, Monsieur Cavalli Ferdinando, demeurant au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

*Pour ARI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme*

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00262. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053326.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**AFRICAN INVESTMENT COMPANY, Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 52.425.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00150, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(054013.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**IBFIN FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 85.095.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 11 août 2003*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Gerd Fricke de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel Administrateur, avec effet au 11 août 2003, Monsieur Christophe Velle, demeurant au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

*Pour IBFIN FINANCE S.A., Société Anonyme*  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE  
Société Anonyme  
Banque domiciliataire  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00263. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053327.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**IMMOBILIERE RAIFFEISEN, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 28, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 47.990.

L'an deux mille trois, le vingt-huit juillet.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IMMOBILIERE RAIFFEISEN S.A., avec siège social à Luxembourg.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 10 juin 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 412.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 6 janvier 1995, publié au Mémorial C numéro 245, et en date du 31 août 2000 suivant acte reçu par Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch, publié au Mémorial C numéro 133.

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Paul Lauterbour, demeurant à Alzingen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Eric Peyer, maître en sciences économiques, demeurant à Moutfort.

L'assemblée élit comme scrutateurs, Monsieur Armand Weis, demeurant à Contern et Monsieur Jacques Mangen, demeurant à Noerdange.

Le bureau ainsi constitué constate que tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social sont présents, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence qui est annexée aux présentes et qui est signée des membres du bureau et des actionnaires pour être soumise à l'enregistrement.

Tous les actionnaires présents déclarent renoncer à une convocation spéciale et préalable et se considèrent dûment convoqués pour avoir reçu une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui est le suivant:

- 1) Nomination d'un administrateur.
- 2) Divers.

L'assemblée générale nomme à l'unanimité Monsieur Guy Rommes, licencié en sciences économiques, demeurant à Roodt-sur-Syre, administrateur de la société anonyme IMMOBILIERE RAIFFEISEN jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2004.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne prenant la parole, Monsieur le Président lève la séance à 11.15 heures.

*Liste de présence*

<i>Actionnaires</i>	<i>Parts</i>	<i>Signatures</i>
BANQUE RAIFFEISEN, Société Coopérative.....	99	Signatures
Alphonse Sinnes.....	1	Signature
<i>Signature / Signatures / Signature</i>		
<i>Le Président / Les Scrutateurs / Le Secrétaire</i>		

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00114. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053328.3/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**ORELLANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 65.755.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés qui s'est tenue le 27 août 2003*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés de ORELLANA, S.à r.l. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2001;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;

- d'affecter les résultats comme suit:

- Perte à reporter ..... 25.337,64 EUR

- d'accorder décharge pleine et entière aux Gérants pour toutes opérations effectuées durant l'exercice social clôturant au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 27 août 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05479. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054000.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

**ORELLANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 65.755.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés qui s'est tenue le 27 août 2003*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de ORELLANA, S.à r.l. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société.

Luxembourg, le 27 août 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05481. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054004.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

**ORELLANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 65.755.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05479, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signature

(053974.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

**WASSERHEIM ANLAGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 61.668.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré le 3 septembre 2003, réf. LSO-AI00427, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2003.

WASSERHEIM ANLAGE S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(054012.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

**BLACK & DECKER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 37.711.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré le 3 septembre 2003, réf. LSO-AI00424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2003.

*BLACK & DECKER LUXEMBOURG S.A.*

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signatures

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signatures

(054014.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**BLACK & DECKER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 37.711.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré le 3 septembre 2003, réf. LSO-AI00436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2003.

*BLACK & DECKER LUXEMBOURG S.A.*

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signatures

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signatures

(054027.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**DOMAN INVEST S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 60.850.

*Extrait de résiliation du contrat de domiciliation de la société*

Le contrat de domiciliation conclu le 9 novembre 2000 entre DOMAN HOLDING S.A. (la société) et CITCO (LUXEMBOURG) S.A. a été résilié le 18 août 2003.

Fait à Luxembourg, le 18 août 2003.

*L'Agent Domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05175. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(054010.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**DOMAN INVEST S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 60.850.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
qui s'est tenue extraordinairement le 18 août 2003*

Aucun actionnaire ne s'est présenté ou fait représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de DOMAN INVEST S.A. («la société»), pour discuter et voter les points suivants portés à l'ordre du jour:

- accepter la démission de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en tant qu'Administrateur Délégué et Administrateur;
- accepter la démission de LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED, ayant son siège social à Wickhams Cay, Road Town Tortola, les Iles Vierges Britanniques, en tant qu'Administrateur;
- donner décharge à l'Administrateur Délégué et aux Administrateurs;
- nommer deux nouveaux Administrateurs;

- accepter la démission de LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED, ayant son siège social à Wickhams Cay, Road Town Tortola, les Iles Vierges Britanniques, en tant que Commissaire aux Comptes;
- donner décharge au Commissaire aux Comptes;
- nommer un nouveau Commissaire aux Comptes;
- accepter la démission de CITCO (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en tant qu'agent domiciliataire.
- transférer le siège social de la société;
- divers.

En conséquence, l'Assemblée n'a pu valablement être constituée.

Luxembourg, le 18 août 2003.

*Agent Domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05171. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053986.3//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**DOMAN INVEST S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 60.850.

Suite à son courrier du 29 avril 2003 dernier où LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED informait de sa volonté de démissionner de sa fonction de Commissaire aux Comptes de DOMAN INVEST S.A., qui prendrait effet au jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, une Assemblée a été convoquée extraordinairement ce jour en vue de l'acceptation de sa démission et de la nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes.

Aucun actionnaire ne s'est présenté. Aussi, elle informe que sa démission prend effet ce jour, le 18 août 2003.

Luxembourg, le 18 août 2003.

LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED

J. Correia / S. Canova

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05176. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053994.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**DOMAN INVEST S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 60.850.

Suite à son courrier du 29 avril 2003 dernier où LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. informait de sa volonté de démissionner de sa fonction d'Administrateur Délégué et d'Administrateur de DOMAN INVEST S.A., qui prendrait effet au jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, une Assemblée a été convoquée extraordinairement ce jour en vue de l'acceptation de sa démission et de la nomination d'un nouvel Administrateur.

Aucun actionnaire ne s'est présenté. Aussi, elle informe que sa démission prend effet ce jour, le 18 août 2003.

Luxembourg, le 18 août 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

J. Correia / S. Canova

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05172. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053992.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**DOMAN INVEST S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 60.850.

Suite à son courrier du 29 avril 2003 dernier où LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED informait de sa volonté de démissionner de sa fonction d'Administrateur de DOMAN INVEST S.A., qui prendrait effet au jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, une Assemblée a été convoquée extraordinairement ce jour en vue de l'acceptation de sa démission et de la nomination d'un nouvel Administrateur.

Aucun actionnaire ne s'est présenté. Aussi, elle informe que sa démission prend effet ce jour, le 18 août 2003.

Luxembourg, le 18 août 2003.

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED

J. Correia / S. Canova

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05179. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053998.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---



**BBW S.A., BATIBOUWER, Société Anonyme.**  
Siège social: L-9157 Heiderscheid, 1, am ieweschten Eck.  
R. C. Luxembourg B 95.378.

## STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-deux août.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. Madame Pizzirusso Guiseppina, employée privée, domiciliée à B-7160 Chapelle-Lez-Herlaimont, Rue de Manage, 100,

agissant en son nom personnel.

2. Monsieur Talerico Patrick, administrateur de sociétés, domicilié à B-7160 Chapelle-Lez-Herlaimont, 49, rue de la Prairie,

agissant en son nom personnel.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

### **Titre I<sup>er</sup>.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de BATIBOUWER, en abrégé BBW S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Heiderscheid.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Le siège pourra également être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration qui a tous pouvoirs aux fins de constater authentiquement à la modification des statuts qui en résulte.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de construction, l'achat, la vente, la location, l'exploitation, l'aménagement, l'échange et la mise en valeur notamment par la construction de toute propriété bâtie ou non bâtie et de tout bien immobilier quelconque, ainsi que l'acquisition et la concession de tous droits réels immobiliers. La société pourra également avoir pour objet l'exploitation d'une agence immobilière, l'exploitation d'un commerce de matériaux de construction, la location de machines et matériel de construction et l'activité de plafonneur-façadier.

A cette fin, la société pourra effectuer toutes opérations mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation, notamment et non de façon limitative: le cautionnement et la constitution de sûretés pour compte de tiers; toute opération de mandat, de gestion, ou de commission relative à des biens meubles ou immeubles; tous services en relation avec le marché immobilier; la recherche et l'étude de marchés, de problèmes d'investissement et de gestion; la représentation à titre de commissionnaire, de mandataire ou d'agent de toute personne physique ou morale, privée ou publique.

La société pourra également accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société pourra notamment employer ses fonds à la création, la gestion, la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces titres et brevets, accorder aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, et aux sociétés du groupe, tous concours, y compris un concours financier, prêts, avances ou garanties.

La société pourra encore avoir toute activité industrielle ou commerciale de nature à favoriser directement ou indirectement la réalisation de son objet social.

### **Titre II.- Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix des propriétaires en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

**Art. 6.** Les actions de capital sont indivisibles. La société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par titre. En cas de transmission pour cause de mort ou autrement, et chaque fois qu'il y a plusieurs propriétaires d'un titre, la société a le

droit de suspendre l'exercice des droits y afférents jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire du titre.

La même règle est applicable lorsque l'action a été donnée en gage, le propriétaire et le créancier gagiste devant se mettre d'accord sur la désignation d'un seul représentant.

**Art. 7.** Dans tous les cas, la cession et la transmission des actions entre vifs ou pour cause de décès ou de dissolution sont soumises à un droit de préemption ou rachat au profit des autres actionnaires en fonction de l'importance de leur participation, et subsidiairement à un droit de rachat ou de remboursement par la société dans les conditions ci-après déterminées.

L'actionnaire désirant céder tout ou partie de ses actions devra en informer le Conseil d'Administration par lettre recommandée. Cette lettre recommandée devra indiquer la quantité d'actions qu'il se propose de céder, leur prix et les qualités du cessionnaire éventuel. Elle devra contenir l'offre irrévocable, valable quatre-vingt-dix jours, de céder ces actions aux autres actionnaires et subsidiairement à la société, au prix indiqué.

Dans les trente jours, le Conseil d'Administration transmet par lettre recommandée cette proposition de cession aux autres actionnaires.

Le non-exercice total ou partiel par un actionnaire de son droit de préemption accroît celui des autres porteurs. En aucun cas, les actions ne seront fractionnées et si le nombre d'actions à céder n'est pas proportionnel au nombre d'actions exerçant le droit de préemption, le Conseil d'Administration pourra décider le rachat par la société des actions en excédent.

L'actionnaire qui entend exercer son droit de préemption devra en informer le Conseil d'Administration dans les trente jours de la réception de la lettre recommandée l'avisant de l'offre de cession, faute de quoi il sera déchu de son droit de préemption.

Le Conseil d'Administration pourra décider, dans les trente jours courant à partir de l'expiration du délai des trente jours accordés ci-dessus aux actionnaires pour exercer leur droit de préférence, qu'il rachète pour compte de la société les actions sur lesquelles aucun droit de préemption n'aurait été exercé. La décision est subordonnée à la condition expresse que les réserves de la société permettent les rachats sans diminution du capital social ou de la réserve légale. Si ces fonds de réserve ne permettaient pas le rachat, le Conseil d'Administration pourra, dans le même délai décider de convoquer une assemblée générale extraordinaire qui statuera sur une réduction éventuelle du capital social en vue du remboursement des actions non rachetées.

Au plus tard dans la quinzaine consécutive au quatre-vingt-dixième jour de la réception de l'offre de cession de l'actionnaire, le Conseil d'Administration adressera à celui-ci une lettre recommandée indiquant:

- Le nom des actionnaires qui entendent exercer leur droit de préférence et le nombre d'actions dont ils acceptent la cession;
- Le nombre d'actions dont le conseil d'administration a décidé le rachat par la société;
- La décision prise le cas échéant par le conseil d'administration au sujet de la convocation d'une assemblée générale extraordinaire devant statuer sur une réduction du capital social, en vue du remboursement des actions non rachetées.

A dater de la réception de cette lettre, l'actionnaire cédant sera libre de transférer au cessionnaire indiqué dans son offre de cession les actions qu'il a offert de céder et qui ne seraient rachetées ni par un autre actionnaire ni par la Société et dans l'hypothèse où aucune assemblée générale n'est convoquée pour statuer sur une réduction du capital social comme prévu ci-avant.

Si dans les cent et cinq jours à dater de la réception de l'offre de cession de l'actionnaire, aucune réponse du conseil d'administration n'a été reçue par l'actionnaire désirant céder ses actions, l'agrément sera réputé acquis.

Le prix de cession sera payable dans un délai de trente jours après la date d'accord de cession.

S'il survient entre les parties impliquées un désaccord (divergence d'opinion) ou même un litige, les parties désignent ensemble deux juristes luxembourgeois (avocats ou juges) comme arbitres. Ces arbitres nommés désignent eux-mêmes un troisième arbitre. Ceux-ci tranchent sur la base d'un seul échange non-formaliste d'écritures et imputent les frais de la procédure aux parties en fonction du résultat.

**Art. 8.** En cas de décès ou de dissolution d'un actionnaire, les actions transmises à des personnes physiques ou morales non actionnaires sont soumises à l'exercice du droit de préemption tel que déterminé ci-dessus. Les délais prévus courent à partir du jour où le conseil d'administration aura été avisé du décès d'un actionnaire par lettre recommandée émanant, soit d'un héritier, légataire ou donataire, soit d'une personne en droit d'exercer le droit de préemption ou de rachat.

### **Titre III.- Administration**

**Art. 9.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 10.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent. Toutefois le premier président du conseil pourra être élu par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la moitié de ses membres au moins sont présents ou représentés, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, télécopie ou e-mail étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, télécopie ou e-mail à confirmer par écrit.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage des voix, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 11.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé, avec l'approbation du commissaire, à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 12.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs dont celle de l'administrateur délégué qui possède dans tous les cas un droit de cosignature obligatoire, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 13 des statuts.

**Art. 13.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société et la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs délégués, moyennant l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Toutefois, les premiers administrateurs délégués pourront être nommés par l'assemblée générale.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors de son sein, actionnaires ou non.

**Art. 14.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un des administrateurs délégués à ces fins.

#### **Titre IV.- Surveillance**

**Art. 15.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

#### **Titre V.- Assemblée générale**

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations, le deuxième vendredi du mois de juin à 17.00 heures et pour la première fois en juin 2004.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant, à la même heure.

#### **Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 17.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de la même année.

**Art. 18.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fond de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fond de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 19.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII.- Dispositions générales**

**Art. 20.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

##### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2003.

La première assemblée générale aura lieu en l'an 2004.

##### *Souscription et Libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1) Madame Pizzirusso Guiseppina, prénommée, soixante actions . . . . .	60
2) Monsieur Talerico Patrick, prénommé, quarante actions . . . . .	40
Total: cent actions . . . . .	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille (31.000,-) euros se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

*Constatation*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ EUR 1.500,-.

*Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. L'assemblée générale décide de fixer le nombre des administrateurs à trois et de nommer les personnes suivantes pour un premier mandat de six ans:

- 1) Monsieur Patrick Talerico, prénommé,
- 2) Madame Pizzirusso Guiseppina, prénommée,
- 3) Madame Fanelli Salvina, employée privée, demeurant à B-7160 Chapelle-lez-Herlaimont.

2. L'assemblée générale nomme en tant qu'administrateur délégué et Président du Conseil d'administration Monsieur Patrick Talerico, prénommé.

3. La société sera dans tous les cas (également en cas de délégation de pouvoirs par le conseil à un tiers) engagée par la signature individuelle exclusive de Monsieur Patrick Talerico, prénommé. En cas d'engagement de la société par deux administrateurs, tel que prévu à l'article 12 des statuts, la signature de Monsieur Patrick Talerico sera également requise.

4. L'assemblée décide de nommer en tant que Commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES, S.à r.l., ayant son siège social au 134, route d'Arlon à L-8008 Strassen.

5. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2009 statuant sur les comptes annuels de l'année 2008.

6. Le siège social de la société est établi à L-9157 Heiderscheid, 1, am ieweschten Eck.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Pizzirusso, P. Talerico, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 août 2003, vol. 890, fol. 74, case 4. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Oehmen.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 août 2003.

B. Moutrier.

(052314.3/272/221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2003.

**DIMITRI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 55.620.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH06039, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053288.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**EURO-BUILD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3490 Dudelange, 29, rue Jean Jaurès.

R. C. Luxembourg B 80.109.

Monsieur Antonio Rodrigues Navarro Dias donne sa démission de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société EURO-BUILD S.A., établie et ayant son siège social à Dudelange.

Sa démission prendra effet au 15 septembre 2003.

Luxembourg, le 3 septembre 2003.

A. Rodrigues Navarro Dias.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00799. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(054060.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

**SEAFOODS MARKETING AGENCY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 83.948.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05215. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053290.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**PENISOLA ESTATES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 80.907.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique qui s'est tenue le 30 juillet 2003*

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique de PENISOLA ESTATES, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2001;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

- Perte à reporter: ..... EUR 8.955,03

- d'accorder décharge pleine et entière aux gérants pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2001;

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2002;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

- Perte à reporter: ..... EUR 648.688,60

- d'accorder décharge pleine et entière aux gérants pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2002.

- de nommer comme gérants de la société, leur mandat débutant au 30 juillet 2003:
- Daniel Felsenthal, Herengracht 206-216, NL-1016 BS, Amsterdam, the Netherlands
- Catherine van Zeveren, 83, Pall Mall, London SW1Y 5ES, United Kingdom
- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

Luxembourg, le 26 août 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

*Gérants*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05450. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(054015.3/710/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

**EOLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 79.975.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH06037, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Liquidateur*

(053291.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**THE SUB CLUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1342 Luxembourg, 63, rue de Clausen.  
r. C. Luxembourg B 87.369.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00906, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wasserbillig, le 29 avril 2003.

Signature.

(054033.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**NOMEX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 72.408.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH06070, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Signature.

(054078.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**CONSTANTIN LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 63.320.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00149, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 25 août 2003.

Signature.

(054011.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**CONSTANTIN LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 63.320.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00148, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 25 août 2003.

Signature.

(054006.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

---

**EUROPEAN SOUILLAC CONSULTANCIES, Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 54.728.

*Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 26 mai 2003*

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur R. Magi qui désigne comme secrétaire Monsieur Theys et l'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Carmon.

Monsieur le président constate que toutes les actions étant présentes, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, tous les actionnaires se reconnaissent valablement convoqués et avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour.

L'Assemblée dûment convoquée et constituée, elle peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Démission, révocation et nomination des administrateurs
2. Changement du siège social

*Délibérations*

Après en avoir délibéré, l'Assemblée prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée Générale décide, à défaut d'avoir reçu sa démission, de révoquer Monsieur Pierre Ducommun et d'accepter la démission de Monsieur Frank Bauler en leur qualité d'administrateurs.

2. Il est décidé de nommer Monsieur Magi et Monsieur Theys aux postes d'administrateurs. Ces derniers acceptent et exerceront leur mandat à titre gratuit.

L'Assemblée ne prend aucune décision en ce qui concerne la décharge aux administrateurs révoqués ou démissionnaires, une Assemblée ultérieure se réunira à ce sujet.

3. L'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social de la société du 102, boulevard de la Pétrusse à L-2320 Luxembourg, au 60, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11.30 heures.

*Liste de présence de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 6 mai 2003*

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Signature</i>
Mash .....	2.499	Signature
R. Magi .....	1	Signature
R. Magi / D. Carmon / M. Theys		
<i>Président / Scrutateur / Secrétaire</i>		

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03534. – Reçu 18 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053319.3/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**M.B.D.L. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 70.635.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*

*Un mandataire*

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05217. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053292.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**ZMC AND COMPANY S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2310 Luxemburg, 32, avenue Pasteur.  
H. R. Luxemburg B 58.521.

*Beschlussfassung vom 5. August 2003*

Die Direktorenversammlung setzt sich wie folgt zusammen:

1. Herr Johann Zent, D-Igel
2. Herr Heiko H. Tausendfreund, D-Gründau

*Beschlussfassung*

Die Firma verlegt ihren Sitz von 8, avenue Pasteur, L-2310 Luxemburg nach 32, avenue Pasteur, L-2310 Luxemburg.  
Zum Vermerk der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Zent / H. H. Tausendfreund.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05930. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053330.3/592/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**MK LUXINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 43.576.

En date du 28 mars 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé de réélire:

- Dr. Ady Colas  
17, rue Joseph Hansen  
L-1716 Luxembourg;

- M. Gerold Hofmann  
MÜNCHNER KAPITALANLAGE AG  
Beethovenplatz 4  
D-80336 München;

- M. Jürgen Kautz  
MÜNCHNER KAPITALANLAGE AG  
Beethovenplatz 4  
D-80336 München;

- Madame Sandra Reiser  
FIRST EUROPEAN TRANSFERT AGENT S.A.  
5, rue Thomas Edison  
L-1445 Strassen;

- M. Ernst August Zander  
Fussbergstrasse 29  
D-82131 Gauting

en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

*Pour MK LUXINVEST S.A., Société Anonyme*  
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2003, réf. LSO-AI00004. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053293.3/1126/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**SATISFACTORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 41.603.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

*Pour la société*  
Signature  
*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05239. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053332.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---

**STRATEGIC INVESTMENT HOLDING GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Gesellschaftssitz: L-2310 Luxembourg, 32, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 84.545.

*Beschlussfassung vom 5. August 2003*

Die Direktorenversammlung setzt sich wie folgt zusammen:

1. Herr Johann Zent, D-Igel
2. Herr Heiko H. Tausendfreund, D-Gründau

*Beschlussfassung*

Die Firma verlegt ihren Sitz von 8, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg nach 32, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.  
Zum Vermerk der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*J. Zent / H. H. Tausendfreund.*

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05933. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(053331.3/592/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

---